



Notre planète

Trimestriel, novembre 2003

De la prévention des déchets au développement durable

Ma ville en parle

St-Nicolas, Noël, qu'allez-vous offrir à vos enfants ?

Les traditions familiales consacrent certainement St-Nicolas, depuis des décennies. Pour les autres fêtes (Halloween, mais aussi Noël voire le Nouvel An), la pression publicitaire qui les accompagne et l'influence de la mode, ou du copain de classe ajoutent à la quantité de jeux que bon nombre d'enfants possèdent déjà, un cortège d'emballages, de déchets et de frais.

Voici quelques conseils pour aborder le choix des jouets avec vos enfants. Pour qu'ils retrouvent plaisir à découvrir surprises et jeux qui suscitent leur imaginaire ... comme dans leurs rêves, plutôt que «comme à la télé»!



Dès la fin septembre (pour Halloween) le matraquage commence et s'étale à la télé, à la radio, sur les affiches en ville, dans les magasins ... jusque dans votre boîte aux lettres. Comment un enfant peut-il résister à ces multiples tentations ? Et les parents ? Réfléchir avant d'acheter, c'est maîtriser des impulsions souvent trompeuses, éviter les jouets lassants qui termineront rapidement au grenier ou pire à la poubelle.

(suite page 2)

2004, l'année de tous les changements ?

C'est ce que l'on vous propose en tous cas au travers d'un calendrier ... truffé de conseils pratiques pour vous rappeler au fil du temps, toutes les bonnes occasions et possibilités dont vous disposez pour vivre tout en protégeant votre environnement. Une manière pratique et conviviale d'intégrer cet aspect dans votre vie quotidienne à la maison. Les enquêtes successives que nous avons réalisées nous montrent, en effet, que ce n'est pas tellement le geste à faire qui pose problème. C'est surtout d'y penser, de s'en souvenir pour ensuite en faire une habitude, un réflexe, intégré dans la vie quotidienne. Gageons que ce calendrier vous y aidera de façon amusante. Il est gratuit, il suffit de nous le demander, il vous sera alors envoyé par courrier.

Pour recevoir le calendrier « eco-comportements 2004 » (gratuit) :

Contactez le secrétariat du Département « Sensibilisation et Consommation durable » au 02/775 76 28 ou ecocons@ibgebim.be en mentionnant votre nom et votre adresse complète. N'hésitez pas à l'offrir autour de vous, à vos voisins, amis ou famille proche !

Edito

Comme chaque année, les fêtes approchant, l'activité publicitaire et commerciale se déchaîne à qui mieux mieux dès le début du mois de novembre. Vitrites et rues se parent de lumières chaleureuses, de boules ou guirlandes. La chasse au sapin ne va plus tarder, sans parler de celle aux cadeaux pour combler toute la famille. Derrière tout ce faste, que représentent vraiment les fêtes de fin d'année ? Ne sont-elles pas aussi (et même avant tout !) des moments de retrouvailles en famille ou entre amis ? Des occasions, trop rares pour certains, de se revoir et de faire le plein de bonheur jusqu'à l'année suivante ?

Pour réussir au mieux de tels moments tant attendus, surtout par les enfants, un peu de recul face à la frénésie d'achats qui caractérise aussi cette période, ne fera pas de mal. Qui dit recul, dit réflexion. Pourquoi ne pas mettre autre chose qu'un objet derrière le mot cadeau ? L'envisager, c'est peut-être combler davantage la personne à qui l'on souhaite faire plaisir, tout en intégrant un petit peu d'environnement dans son choix ... Parce qu'être ensemble, autour d'un bon repas, ou à l'occasion d'une activité particulière (jeu de société, cinéma, balade, etc.) c'est une des nombreuses façons de passer des fêtes avec un impact moindre sur l'environnement (moins de ressources « consommées », moins de déchets, etc.). Un concept large que ce journal illustre cette fois à propos des jouets, à la veille de St-Nicolas. Pour que bonheur ne rime pas uniquement avec acheter ou posséder.

Sommaire

- Des jouets par milliers page 2
- La poudrière eXplose page 2
- Préserver le patrimoine naturel et architectural page 3
- Journée sans voiture : quel impact sur l'environnement ? page 4
- Des vêtements de fête page 4
- Tout savoir sur les économies d'énergie faciles page 5
- Compostage : toute l'année, même sans jardin ! page 5
- Lancement d'une campagne énergie pour l'enseignement primaire page 6
- Le coin des enfants page 6



Des jouets par milliers

Face à une demande précise (et souvent insistante) de votre enfant, engagez le dialogue avec lui. Vérifiez son envie réelle de jouer avec le jeu tant convoité. Qu'est-ce qui l'attire tant? Ce que vante l'emballage? La publicité de la télé? Ce que lui a dit son meilleur ami? Accompagner un enfant dans son choix, c'est l'aider à réfléchir pour qu'il ne se jette pas sur la plus belle boîte! C'est aussi remettre en question la mode du moment et peut-être mettre le doigt sur l'abondance des jouets qu'il possède déjà.

A l'origine du jouet : travail, matériaux, transports, ...

Le marché du jouet, si pétillant nous soit-il présenté, n'est pas si rose. Nous en voyons le bon côté : les beaux emballages, le plaisir des enfants. Mais avant la mise en rayon de tous ces jouets que se passe-t-il?

Plus de la moitié des jouets vendus en Europe provient d'Asie (Thaïlande, Indonésie, Chine) parce que la main d'œuvre y est moins chère. Une ouvrière de ces pays doit travailler 2 mois pour rassembler un salaire équivalent aux 100 Euros que vous dépensez chaque année pour gâter vos enfants (source : Oxfam).



Fabrique de jouets en Indonésie
© Photo : S. Dunwael

En plus, tous ces jouets viennent de loin : leur transport vers nos magasins engendre des consommations énergétiques et une pollution de l'air. Ces éléments, dont on préférerait ignorer l'existence, font pourtant partie de l'histoire du jouet et laissent des traces chez les travailleurs, sur l'environnement, tout comme le jouet en laisse dans la mémoire de l'enfant. Que peut-on faire face à cette situation, qui est le fait d'une poignée de multinationales (Hasbro, Mattel, Disney, ...)?

La campagne menée par Oxfam depuis l'an passé a touché les distributeurs pour les pousser à un contrôle accru de leurs fournisseurs, à demander des délais de fabrication raisonnables et une fixation des prix plus juste. En tant que consommateur, il est aussi possible de privilégier la production locale de jouets « made in Europe » que l'on trouve plus facilement dans les boutiques spécialisées qu'auprès des grands distributeurs.

Derrière l'objet : le jeu

Acheter, avoir, posséder, ... et si le verbe principal de toutes ces fêtes était plutôt « jouer », avec ses corollaires tels que fabriquer, découvrir, créer, bouger, expérimenter, apprendre en s'amusant. L'imaginaire d'un enfant est vaste : sollicitez-le par ce que vous lui offrez ! Connaître ses activités favorites, lui en proposer de nouvelles, selon son niveau de développement sont des éléments importants pour lui proposer un jeu ou une activité qu'il appréciera particulièrement. Au-delà de l'objet « jouet », pensez balade, bricolage, histoires à inventer, jeux de société à partager en famille, etc.

Du jouet aux déchets

Les jouets se parent toujours de beaux atours ... Non seulement les emballages cadeaux mais aussi la boîte, qui renferme le jouet lui-même, souvent plus volumineuse que nécessaire. Des emballages qui finissent bien vite à la poubelle mais dont on peut recycler le papier et le carton (à mettre dans le sac jaune). L'astuce pour emballer plus écologique? Choisissez vos emballages cadeaux en papier recyclé, ou récupérez des pages de journaux ou magazines bien illustrés... originalité garantie!



Une deuxième vie pour cette boîte à chaussure qui devient emballage cadeau!

Le jouet lui, ne se recycle pas encore ... Pour limiter les déchets, c'est à la source qu'il faut agir. Cela veut dire choisir un jouet durable (solide, adapté à l'âge de l'enfant), éviter les gadgets bruyants ou clignotants qui amusent 5 minutes puis finissent aux oubliettes ou à la poubelle. Un bon moyen pour choisir le jouet qui dure c'est la location.

Il existe 30 ludothèques à Bruxelles qui vous permettent de tester quantité de jeux pour moins d'1 Euro durant 15 jours!

Et puis, il y a les piles, de plus en plus nombreuses, pour rendre les jouets plus attractifs mais pas nécessairement plus amusants. A éviter autant que possible en préférant les jouets alternatifs (mécaniques, solaires ou sur secteur) ou encore en utilisant des batteries rechargeables.

Acheter malin c'est encore fouiner dans les magasins de seconde main. Eux aussi disposent de jouets amusants, parfois d'un autre temps ... Que faire d'un jouet délaissé, mais encore en bon état? Donnez-le! La période des fêtes est aussi celle des actions caritatives organisées par certaines écoles et de nombreuses associations.

Vers une autre idée du cadeau?

La première question à se poser n'est-elle pas : faut-il offrir un cadeau à chacune de ces fêtes? Et surtout, quel type de cadeau peut-on envisager? Est-ce d'office un « objet jouet »? Le plaisir des enfants peut aussi se trouver dans le fait d'être ensemble, de passer un moment agréable en famille ou avec les copains, de jouer ensemble. Un cadeau n'est donc pas forcément quelque chose qui s'achète ou se paie ... Cela peut tout simplement se vivre.

En savoir plus

La Région wallonne dispose d'un petit dépliant reprenant 12 conseils adressés aux enfants, un fascicule pour les parents et un dossier pédagogique pour les enseignants, édités dans le cadre de la campagne « A toi de jouer! ». Disponibles gratuitement auprès de la DGRNE, service Sencicom, 081/33 51 80.

Eviter les piles c'est possible dans de nombreux domaines, pas seulement pour les jouets. Renseignez vous : « Sans pile, c'est mieux pour l'environnement! », une brochure gratuite de l'IBGE, disponible au Service Info-Environnement - 02 775 75 75 - info@ibgebim.be

Pour en savoir plus sur les conditions de travail dans le secteur des jouets : [http://www.vetements-propres.be.tf/rubrique « toi, consommateur en campagne »](http://www.vetements-propres.be.tf/rubrique%20toi,%20consommateur%20en%20campagne). Cette action est coordonnée par Oxfam. La campagne « Non merci St-Nicolas, on ne joue pas avec les droits humains » se décline cette année vers les écoles. Un dépliant-jeu ainsi que des fiches pédagogiques sont disponibles au 010/ 43 79 60.



La Poudrière eXplode

«La Poudrière» a mis à l'honneur ses activités de récupération le 24 octobre dernier grâce au soutien financier de l'IBGE. Une journée festive au cours de laquelle le public a pu découvrir le site de la communauté à Anderlecht.

Certaines marchandises de seconde main étaient en promotion : soit vendues au kg (vêtements, livres, disques et CD), soit soldées à - 20% ! De quoi faire pas mal de bonnes affaires et surtout d'apprendre.

Car «La Poudrière» est active dans de très nombreux domaines et cette journée était aussi l'occasion d'échanger les savoirs en matière de restauration de meubles, de tri des vêtements et de création d'objets à partir de matériaux récupérés.



Christian Decot partage sa passion pour la restauration de meubles

Entre animations, bricolage, ateliers pour enfants et chasse aux bonnes trouvailles, le public a découvert une activité débordante et certains sont repartis avec de superbes cadeaux dont un VTT, un meuble restauré, etc. Une journée gagnante sur tous les plans!

En savoir plus :

La Poudrière est une entreprise d'économie sociale qui permet à du personnel peu qualifié de trouver un emploi, une formation et donc une façon de s'intégrer dans notre société.

Toute l'année vous pouvez dévaliser «La Poudrière» ou donner les objets que vous n'utilisez plus.
Rue du Libre Examen 15 - 1070 Bruxelles
(métro Aumale)
Tél : 02/523 80 45.



Préserver le patrimoine naturel et architectural : l'exemple du Rouge-Cloître

Le site du Rouge-Cloître, situé à Auderghem en bordure de la forêt de Soignes est en plein travaux de rénovation. Un chantier important succède, en effet, à de nombreux travaux d'aménagements de l'espace pour les usagers (restauration du mur et des jardins, plaine de jeux, sentier de promenade, etc.). Ce chantier est ambitieux à plus d'un titre : en termes historique, architectural et environnemental. Les travaux visent, en effet, à trouver un juste équilibre entre ces trois aspects importants. Petit tour d'horizon de ce que va (re)devenir ce site et son environnement naturel.

Un espace dédié à la nature et au public

Le Rouge-Cloître, aujourd'hui propriété de la Région bruxelloise, est en fait une ancienne abbaye située au cœur d'un espace naturel. Le site se compose de plusieurs bâtiments (un prieuré, une infirmerie, une ferme, etc.) et d'un mur d'enceinte. Faisant partie de la forêt de Soignes, le Rouge-Cloître est classé comme site, certains bâtiments sont classés comme monument. Une partie du site est classée réserve naturelle et fait partie intégralement du réseau Natura 2000 (voir encart). Sa rénovation doit donc tenir compte tant des aspects patrimoniaux qu'environnementaux et de biodiversité à préserver également, tout en offrant un espace récréatif à la population.

Pour ce faire, de nombreux travaux ont déjà été réalisés. Une nouvelle plaine de jeux (la plus grande de la Région) a été inaugurée tout récemment. Côté promenade, en arrivant par la rue du Rouge-Cloître on peut maintenant traverser les deux étangs via une digue qui a été rénovée. Elle permet de se diriger vers le cloître et la plaine de jeux, en contournant l'étang. Par ce chemin, la vue a déjà beaucoup changé depuis le début des travaux. La végétation a été éclaircie, on peut, de loin, apercevoir l'abbaye. Cet aspect fait aussi partie des objectifs de ce chantier.

Une rénovation « avec une touche écologique »

Le projet de restauration vise à rétablir le caractère clos du site en restaurant les tronçons du mur existants, en reconstruisant les tronçons manquants et enfin en redessinant les quatre accès historiques du site. Mais il faut aussi songer au patrimoine naturel : l'objectif est de dégager le paysage afin de retrouver la perspective de l'époque, de valoriser les bâtiments et de favoriser une plus grande diversité au niveau de la végétation qui étouffait dans l'ombre depuis trop longtemps.

La rénovation du site est conçue de manière à préserver les ressources autant que possible : éviter les déchets, les gaspillages et les transports inutiles fait partie de la réflexion mais aussi de l'action !



Étang du Rouge Cloître

Valoriser le patrimoine architectural

Le mur d'enceinte sera reconstitué selon son tracé et sa physionomie de la fin du 18^e siècle. Pour ce faire, les matériaux utilisés jadis, disponibles sur place, seront réutilisés (pierres blanches et briques collectées sur le site). Les matériaux de plus petit calibre (briques brisées, petites pierres) seront utilisés comme remblai, mélangés à de la terre pour éviter tout gaspillage et déplacement inutile de matières premières.

Un nouvel environnement

Les vestiges architecturaux se situent au cœur d'une végétation dense qui a pris le pas sur ceux-ci, au fil des siècles. La restauration du mur d'enceinte et des autres bâtiments, demande un cadre naturel approprié, correspondant le plus possible à celui de l'époque. Une partie de la végétation doit être coupée et certains arbres abattus (à l'exception des arbres remarquables) non seulement pour ouvrir les perspectives (et offrir ainsi une vue dégagée sur le prieuré) mais aussi pour permettre à certaines plantes de se développer et améliorer la biodiversité. Ce patrimoine végétal a été choyé notamment en créant des pentes douces le long des berges des étangs, en réutilisant les vases de curage des étangs pour les berges (elles contiennent de nombreuses semences) afin de retrouver la végétation d'origine. Ce qui prendra un peu plus de temps que si l'on avait réalisé de nouvelles plantations.

Côté jardins, ceux-ci seront recréés sur base des données historiques. Il devrait d'ailleurs y avoir un jardin de plantes médicinales à côté de l'infirmerie. Enfin, une ferme pédagogique pour enfants devrait être installée dans les bâtiments de la ferme de l'époque.

La restauration de ce magnifique site qu'est le Rouge-Cloître permet de faire renaître une histoire, un environnement naturel et un patrimoine architectural qui pourront être racontés, montrés, vécus par la population.

En savoir plus :

Le service Info-Environnement dispose de deux dépliants relatifs au Rouge-Cloître (gratuits) : l'un concernant le site (faune, flore) et l'autre consacré aux travaux d'aménagements.

Pour les obtenir : 02 775 75 75 ou info@ibgebim.be

Le réseau européen Natura 2000

Il s'agit d'un réseau de sites désignés et strictement protégés en application de la Directive européenne «Habitat», à cause de la présence d'habitats remarquables et d'espèces sauvages (flore et faune) d'intérêt communautaire). Malgré le haut degré d'urbanisation de notre Région, trois sites bruxellois font partie de ce réseau. Ils ont été désignés comme «sites d'importance communautaire» totalisant une superficie de plus de 2300 hectares (14% du territoire de la Région bruxelloise).

Il s'agit de :

1. la forêt de Soignes avec lisières et domaines boisés avoisinants et la vallée de la Woluwe (2040 ha);
2. les zones boisées et ouvertes au sud de la Région (217 ha);
3. les zones boisées et humides de la vallée du Molenbeek dans le nord-ouest de la Région (ensemble 118 ha).

Le Rouge-Cloître fait partie du premier site constitué par la forêt de Soignes et les domaines boisés avoisinants et zones lisières, tel le plateau de la Foresterie. En combinaison avec le chapelet d'étangs de la vallée de la Woluwe, ce site est particulièrement intéressant sur le plan biologique. La désignation de ce site comme site d'intérêt communautaire assure le maintien de sa valeur pour la conservation de la nature et de la biodiversité, et en particulier les habitats (principalement les hêtraies) et les espèces pour lequel le site a été désigné, telles le lucane cerf-volant, la bouvière et 4 espèces de chauves-souris. De manière générale, ce massif forestier et la vallée de la Woluwe fournissent les principaux gîtes (repos, nourriture, reproduction et hibernation) aux 14 espèces forestières et arboricoles de chauves-souris présentes.

En savoir plus :

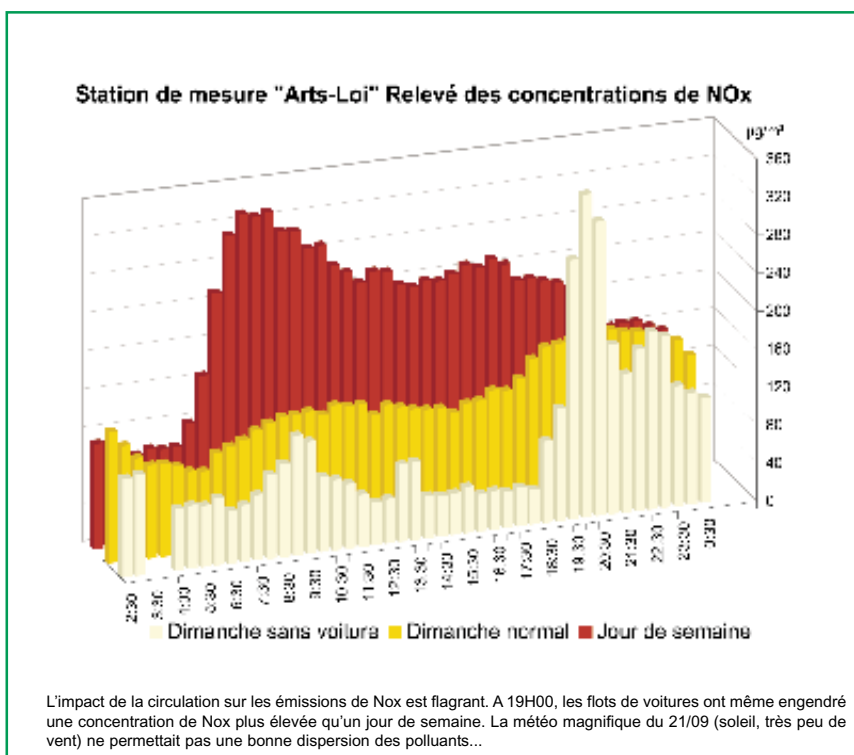
Sur www.ibgebim.be rubrique « espaces verts » puis « natura 2000 », vous saurez tout sur ce réseau non seulement à Bruxelles mais aussi en Europe. Vous pouvez aussi demander le dépliant « Natura 2000 » disponible gratuitement auprès du Service Info-Environnement au 02 775 75 75.

Journée sans voiture : quel impact sur l'environnement ?

Le dimanche 21 septembre dernier, l'entièreté de la Région bruxelloise était interdite aux voitures (sauf véhicules de secours, police, taxis, bus et ceux ayant obtenu une dérogation). Entre les ravis, qui voudraient que cela se reproduise plus souvent, et les mécontents, qui trouvent honteux d'être ainsi privés de liberté, il y a incontestablement un succès de foule. Autre fait incontestable : l'impact positif sur l'environnement.

Une meilleure qualité de l'air ...

Les niveaux de polluants liés au trafic routier ont été mesurés à la baisse et pour certains, les diminutions étaient très importantes. Ainsi, l'air de la rue de la Loi, fortement exposée au trafic, présentait une moyenne de NOx (Oxydes d'azote) quatre fois inférieure à la moyenne d'un jour de semaine et deux fois inférieure à la moyenne d'un dimanche normal. Dans les tunnels, ces différences sont encore plus fortes puisqu'on a relevé dans le tunnel Léopold II une concentration 36 fois moindre de NO (monoxyde d'azote) qu'un jour traditionnel et 28 fois moindre qu'un dimanche normal. Les concentrations en CO (monoxyde de carbone) observées dans les tunnels du centre-ville étaient, ce dimanche, huit fois moindres qu'un dimanche normal et quinze fois moindres qu'un jour ouvrable.



Lambermont (fortement fréquenté par des navetteurs) et de la Berensheide (circulation locale) où la vitesse est limitée à 50 km/h.

Ces panneaux indiquent le gain considérable de confort sonore entre un automobiliste respectant la limite autorisée (50 km/h) et un autre circulant à une vitesse excessive sur ces voiries (70 km/h). Rendez-vous compte : diminuer sa vitesse de 10 km/h diminue le bruit de 3 db, ce qui équivaut à diminuer le trafic par deux ! Et la diminution du bruit est encore plus forte (jusqu'à 8 db !) sur un revêtement de type pavé comme celui de la rue Berensheide. La commune a en projet de faire passer cette rue en « zone 30 » (vitesse limitée à 30 km/h). L'action menée a permis aux riverains de constater la diminution du niveau de bruit ce qui les rend favorables au projet. Du côté du boulevard Lambermont, les riverains avaient sollicité les forces de police afin d'arrêter les conducteurs ... qui respectaient la limite de vitesse (50 km/h) pour leur offrir un bouquet de fleurs. Une action positive accueillie avec enthousiasme par les automobilistes à qui c'était aussi l'occasion d'expliquer les conséquences de leur vitesse sur le niveau de bruit dont souffrent les riverains de cette voirie.

Les conseils pratiques

Moins il y a de voitures, moins il y a de bruit. Mais tout en roulant, on peut aussi faire moins de bruit : il suffit d'adopter quelques réflexes de conduite appropriés qui, bien souvent, vont de paire avec une diminution de la consommation de carburant et donc de la pollution de l'air.

Pour rouler moins bruyamment en ville :

- évitez les accélérations sportives : enfoncez au 2/3 la pédale d'accélération (et pas à fond !)
- évitez les freinages brusques, en anticipant la route
- passez rapidement au rapport de vitesse supérieur (environ 2.500 tour par min.)
- coupez votre moteur lors d'arrêts prolongés (plus de 2 min. par exemple)
- évitez de rétrograder pour freiner, utilisez plutôt vos freins
- respectez les limites de vitesse



Rouler moins bruyamment

Tout au long de la semaine de la mobilité, deux projets ont été réalisés afin de sensibiliser les automobilistes aux nuisances sonores provoquées par un trafic trop intense, associé à une conduite sportive.

Si la plupart des gens sont conscients des effets du trafic sur la pollution de l'air, peu sont conscients de leur contribution à la pollution sonore. Pour les sensibiliser, les communes de Schaerbeek et de Watermael-Boitsfort, avec le soutien de l'IBGE, ont disposé des panneaux d'information respectivement le long du Boulevard

Des vêtements de fête



Bien s'habiller à petit prix pour les fêtes de fin d'année, tout en pensant « environnement » c'est possible ! Pourquoi absolument acheter une robe neuve, tellement spéciale (si belle soit-elle) qu'il n'y aura que peu d'autres occasions de la porter ?

Si vous alliez fureter dans les magasins de seconde main ? Eux aussi se mettent à l'heure des fêtes et proposent des tenues originales, absolument uniques, c'est leur principal atout. Vous avez plutôt besoin de quelque chose de précis (soit une robe du soir plutôt classique ou un smoking par exemple) ? Cela peut aussi se trouver en seconde main. Si pas, il vous reste toujours la solution de la location. De nombreux magasins existent à Bruxelles et vous offrent des vêtements de toutes les époques ! Original ou excentrique ... chacun devrait y trouver son bonheur.



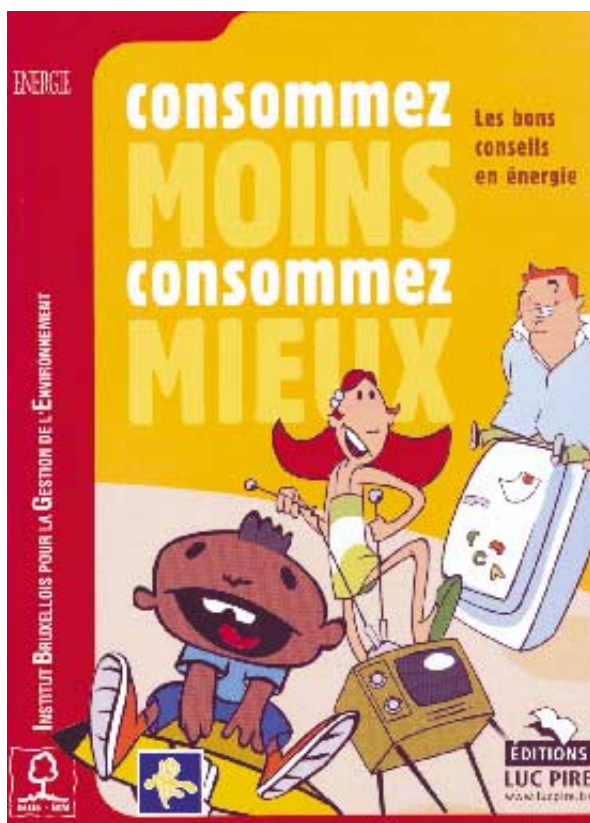
Acheter en seconde main ou louer pour les fêtes ?

Avant d'acheter un produit, seuls 6% des gens se posent régulièrement la question de la possibilité de le louer et 12% de l'acheter en seconde main.

En pratique si de nombreuses personnes font des dons aux associations caritatives (jusqu'à 33% des ménages pour « Les Petits Riens » par exemple), elles sont beaucoup moins nombreuses à y acheter en seconde main (7% par exemple toujours chez « Les Petits Riens »).

Source : enquête Sonocom septembre 2003.

Tout savoir sur les économies d'énergie faciles !



Vous avez été nombreux à participer à la semaine de l'énergie du 10 au 17 octobre dernier. Les conseils donnés par « Willy les bons tuyaux » étaient essentiellement consacrés aux économies de chauffage. Pour compléter ce volet d'une foule d'autres conseils d'économie d'énergie partout dans la maison, un livre vient de paraître aux éditions Luc Pire.

Vous avez dû recevoir tout récemment dans votre boîte aux lettres le petit livre « Consommez moins, consommez mieux ! ». Cet ouvrage propose tous les conseils pratiques en matière d'économie d'énergie et vous informe sur quantité de petites choses trop souvent ignorées. Par exemple, saviez-vous que :

- couvrir un radiateur réduit sa capacité de 10 % ?
- une cuisinière au gaz consomme deux fois moins d'énergie qu'une cuisinière électrique ?
- cuire avec une casserole à pression permet de gagner de 40 à 70 % d'énergie (et du temps aussi) ?
- limiter la température du chauffe-eau à 50° évite l'entartrage de l'appareil ?
- dégivrer régulièrement le congélateur est indispensable : 2 mm de glace augmentent sa consommation de 10 % !

Bref, vous en apprendrez beaucoup sur ces petits gestes qui ne demandent qu'à être adoptés par chacun d'entre vous. Votre portefeuille et l'environnement en profiteront!

En savoir plus :

Si vous n'avez pas reçu le livre dans votre boîte aux lettres, l'IBGE en possède encore un petit stock. Il vous sera envoyé gratuitement sur simple demande au 02 775 75 75 ou info@ibgebim.be

Le livre est également disponible sur internet : www.lucpire.be rubrique e-book/voir les nouveaux.

L'ABEA (Agence Bruxelloise de l'Energie) vous informe et vous conseille gratuitement concernant les aspects pratiques relatifs à l'énergie dans votre habitation (choix d'une chaudière, isolation, primes, etc.). L'ABEA vous accueille aux Halles St-Géry, Place Saint-Géry 1 - 1000 Bruxelles (du mardi au vendredi de 10h à 18h et le samedi de 14h à 17h) – Tél : 02 512 86 19 - E-mail : info@curbain.be - Internet : www.curbain.be

Compostage : toute l'année, même sans jardin !

Les amoureux du jardinage savent qu'en automne aussi, il y a beaucoup à faire pour bien préparer le printemps : tondre une dernière fois, tailler, planter les bulbes et ... bichonner son compost pour pouvoir apporter au sol un amendement de qualité. Voici quelques infos et astuces pour composter vos déchets de cuisine ... même sans jardin et de quoi suivre au mieux l'évolution de votre compost, notamment en hiver.

Composter même sans jardin ?

Et oui, il existe une technique de compostage plutôt originale pour composter les déchets de cuisine. Ce qui permet à ceux qui n'ont pas de jardin de se lancer dans la fabrication de leur propre engrais pour leurs plantes d'appartement, pour fleurir leurs jardinières, et embellir, par la même occasion, leur façade !



Quelle est donc cette technique étrange appelée vermicompostage (ou lombricompostage) ? Il s'agit en fait, de réaliser un environnement accueillant (humide, aéré, obscur et tempéré) pour y « élever » le principal acteur de la décomposition de vos déchets organiques. A savoir une variété spécifique de vers de terre. Ce sont de longs vers fins et rouges qui se nourrissent de déchets organiques à la surface du sol. Chez nous, on les retrouve souvent en dessous de paillasons, pots ou autres objets rarement déplacés : ils aiment l'obscurité et l'humidité. Leur régime se compose d'épluchures de légumes, fruits, sachets de thé, marc de café (ils en raffolent), coquilles d'œufs broyées, essuie-tout. Ce sont d'abord des micro-organismes qui commencent la décomposition de vos déchets biodégradables, les vers font le reste. Au bout de 3 à 5 mois, vous pouvez récolter du compost très riche mais aussi un liquide (le percolat) parfait engrais pour l'arrosage (après

dilution dans l'eau). Le vermicompost n'est pas une poubelle organique ! Certaines précautions doivent être prises, tout ne peut pas y être jeté, il faut être attentif au respect de l'équilibre biologique de la compostière afin que tout se passe bien.

Cette technique est particulièrement adaptée pour les personnes sans jardin puisque les vers se nourrissent de matière « vertes et humides » essentiellement et en petits morceaux (donc pas les branchages par ex.). Ceux qui possèdent un jardin composteront plutôt en fût ou en tas et y intégreront les déchets de jardin (tailles de haie, tontes) comme les déchets de cuisine (épluchures...).

En savoir plus :

Comment commencer ce type de compost, où placer la compostière, où trouver les vers ? Autant de questions pour lesquelles vous trouverez les réponses dans une brochure pratique rédigée par Inter-compost en collaboration avec le comité Jean Pain, et éditée par l'IBGE. Elle est disponible gratuitement auprès du Service Info-Environnement : 02.775 75 75 ou info@ibgebim.be.

Côté jardin : l'astuce à l'approche de l'hiver

Stockez feuilles mortes et branchages !

Pour tous ceux qui compostent ou qui pensent commencer au printemps prochain, c'est le moment de stocker les feuilles mortes et les branchages. Ces déchets « bruns et secs » forment le complément idéal des déchets « verts et humides » (fruits, légumes, tontes de pelouse, etc.). L'équilibre entre ces deux types d'apports est vital pour la réussite optimale de votre compost. Pour rappel, on conseille d'apporter un volume égal de déchets verts et bruns. Stocker aujourd'hui les feuilles mortes et les branchages, c'est s'assurer qu'on en aura suffisamment au moment où ils manquent le plus : au printemps et en été !

Des réponses à vos questions

Toute personne qui composte est confrontée tôt ou tard à un certain nombre de questions pratiques. Pour partager expériences et informations sur le « comment composter? », le site Internet de l'IBGE vous propose une toute nouvelle rubrique : vos questions les plus fréquentes trouvent désormais une réponse.

Vous cherchez un fût ou un silo et ne savez pas où vous adresser ? Votre compost est envahi de limaces et de cloportes, est-ce mauvais pour le processus de compostage ? Où se procurer des matières brunes ? Est-il nécessaire d'utiliser de l'activateur de compost ? Peut-on placer une compostière sous un sapin ? Etc. Consultez sans hésiter le site Internet de l'IBGE ; vous y trouverez aussi des réponses pratiques sur le vermi-compostage.

Pour consulter ces réponses pratiques : www.ibgebim.be rubrique ménages/eco-logis/côté jardin/compostage

Une pause pour les collectes de déchets de jardin

Attention, à partir du dimanche 23 novembre, vous ne pourrez plus déposer vos sacs verts sur le trottoir ni apporter vos déchets aux points d'apports volontaires. Les collectes de déchets de jardin sont en effet arrêtées durant la saison hivernale. Elle reprendront au printemps prochain (en avril).



Lancement d'une campagne «énergie» pour l'enseignement primaire

« L'énergie, consommons-la autrement » est le titre du programme pédagogique proposé à l'ensemble des écoles primaires de la Région en ce mois de novembre (élèves de 5^e et 6^e primaire). Une action thématique pour toucher élèves et enseignants au sujet d'un élément indispensable à notre vie quotidienne et que pourtant l'on connaît mal, surtout au niveau des impacts environnementaux.



Aujourd'hui, plus rien ne se fait sans énergie : se déplacer, s'éclairer, se nourrir, se chauffer, etc. L'énergie est une composante incontournable de notre quotidien et a malheureusement de nombreux impacts sur l'environnement en terme de pollutions et d'épuisement des ressources naturelles. Il est donc important de maîtriser nos consommations d'énergie et d'éviter les gaspillages. Chacun peut agir à ce sujet, au quotidien.

Pour les enfants, c'est via l'éducation à l'environnement que la prise de conscience peut se faire. Leur montrer l'omniprésence de l'énergie, les différentes sources qui permettent de produire de l'énergie, y compris les énergies renouvelables, expliquer les problèmes environnementaux, leur proposer d'agir au niveau de leur comportement sont autant d'actions réalisables à l'école.

Pour aider les enseignants, l'IBGE et l'asbl Coren proposent un ensemble d'outils pédagogiques gratuits (affiche, dossier). Ces outils ont été envoyés à toutes les écoles primaires. Toutefois, si vous ne les avez pas reçus, n'hésitez pas à les demander !

En savoir plus :

Pour recevoir les outils pédagogiques « L'énergie, consommons-la autrement », contactez l'asbl Coren, au 02/640 53 23 ou fabrice.lesceu@coren.be

Si vous n'êtes pas encore abonné ...

Je souhaite recevoir gratuitement " Ma Ville ... Notre planète " Complétez ce bon et renvoyez-le à l'IBGE - Gulledele 100 - 1200 Bruxelles ou rendez-vous sur le site internet de l'IBGE (www.ibgebim.be) afin de le remplir en ligne ou encore téléphonez au 02 775 75 75

Par courrier postal Par e-mail

➔ Nom :

➔ Prénom :

➔ Rue :

➔ N° : ➔ Bte : ➔ Code Postal :

➔ Localité :

➔ E-mail :

Le coin des enfants

Les mots cachés de l'énergie

Découvre le vocabulaire lié à l'énergie !
Lis les définitions et trouve le mot correspondant.
Ensuite, entoure ces mots dans la grille ci-dessous

R	E	L	E	C	T	R	I	C	I	T	E
D	G	E	A	L	E	Y	J	I	M	N	B
A	S	J	O	H	E	M	O	T	E	U	R
E	U	Y	C	G	P	O	U	I	T	E	B
K	O	R	Z	A	U	J	V	P	V	S	C
N	A	V	I	G	U	E	R	E	F	H	E
M	Y	H	F	S	J	F	L	V	N	C	I
D	H	E	X	S	E	U	F	F	N	T	S
G	V	C	E	L	O	S	G	E	O	P	J
D	H	R	C	S	S	L	S	X	R	R	H
N	U	S	D	J	T	S	E	X	S	F	R
J	U	O	P	G	E	S	F	I	K	N	H
M	T	G	H	J	J	N	S	I	L	L	E

- Organe du corps humain qui lui donne sa force et qui utilise les aliments comme combustible :
M _ _ _ _
- Se déplacer en mettant un pied devant l'autre grâce à la force humaine :
_ _ _ _ H _ _
- Forme d'énergie produite notamment par une centrale nucléaire, thermique ou hydraulique et servant par exemple à éclairer :
_ _ _ _ _ _ _ _ E
- Action de transporter des marchandises sur l'eau en utilisant des machines qui fonctionnent avec un combustible comme le mazout :
N _ _ _ _ _ _ _
- Action de faire fondre le beurre sur une cuisinière :
_ _ A _ _ _ _ _
- Envoie son énergie sur la terre sous forme de rayonnements, dont la lumière et la chaleur :
_ _ _ _ _ _
- Utilise un combustible comme l'essence pour produire un mouvement (énergie mécanique), afin de réaliser une action ou un travail :
_ _ T _ _ _
- Mouvement de l'air qui actionne les hélices d'une éolienne :
_ _ _ _ _
- Combustible qui permet de faire rouler les voitures :
_ _ _ _ _ _ _ _
- Action qui permet de monter une charge grâce à la force humaine ou l'électricité :
S _ _ _ _ _ _ _

Solutions : 1. Muscle ; 2. Marcher ; 3. Électricité ; 4. Navigner ; 5. Chauffer ; 6. Soleil ; 7. Moteur ; 8. Vent ; 9. Essence ; 10. Soulever.